

Département de l'Isère  
Arrondissement  
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE  
de  
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le lundi 3 avril 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

**Etaient présents** : Sandrine BOUVAREL, Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Alexandra DURY, Michèle GAUTHIER, Estelle GHORIS, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Marie-Lise PERRIN, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

**Ont donné pouvoir ou sont excusés :**

Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sukran BOYRAZ (pouvoir à Alexandra DURY), Guillaume DAVID (pouvoir à Estelle GHORIS), Jean-Philippe PAUGET (pouvoir à Frédéric VIAL), Yoann GODET (pouvoir à Estelle KELLER), Sébastien GACON

**Date de la convocation** : 24 mars 2023

**Secrétaire de séance** : Alain MOIROUX

Conseillers présents 21. Quorum atteint.

**Délibération n°40-2023 : Projet science – demande subvention exceptionnelle pour projet école Victor Hugo**

L'école Victor Hugo organise dans le cadre de son projet d'école un projet spécifique « sciences ». Outre les voyages prévus à EbulliScience et au planétarium de Vaulx-en-Velin, les enseignants souhaiteraient pouvoir faire venir à l'école un intervenant sur une semaine. Cela représente un surcout, c'est pourquoi l'école demande l'attribution d'une subvention exceptionnelle.

**Après délibération, à l'unanimité (26 voix pour)  
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 2 350€ à l'OCCE de l'école Victor Hugo pour son projet spécifique de science prévu dans le cadre du projet d'école, sous réserve de présentation de justificatifs.
- PRECISE que les crédits sont prévus au budget 2023, article 65748

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 3 avril 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.



Frédéric VIAL

Le Maire,